



DÉCISION NOMINATIVE N° 2017-640

portant modification à l'autorisation N° 2017-572 de prélèvements  
d'invertébrés aquatiques dans le cœur du Parc national de la Vanoise

**Pétitionnaire** : laboratoire Dynamique et Modèle en Écohydrologie à l'IRSTEA - représenté par  
Sophie Cauvy-Fraunié.

**Adresse** : IRSTEA Lyon/Villeurbanne - DYNAM - U.R. MALY - 5 rue de la Doua - BP 32108 - 69616  
Villeurbanne Cedex

**Localisation du projet** : Pralognan-la-Vanoise, Les Allues.

La Directrice de l'établissement public du Parc national de la Vanoise,

Vu le code de l'environnement, et notamment son article L-331-4-1 ;

Vu la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux  
parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2009-447 du 21 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la  
réglementation du parc national de la Vanoise aux dispositions du code de l'environnement issues de  
la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006, notamment son article 3, I ;

Vu le décret n° 2015-473 du 27 avril 2015 portant approbation de la Charte du Parc national de la  
Vanoise ;

Vu la Charte du Parc national de la Vanoise, et notamment la modalité d'application de la  
réglementation du cœur du Parc n° 2 relative à l'atteinte aux patrimoines, la détention ou le transport,  
l'emport en dehors du cœur, la mise en vente, la vente et l'achat d'éléments du patrimoine naturel,  
culturel et historique ;

Vu la demande de madame Sophie Cauvy-Fraunié, chercheuse à Irstea en date du 31 juillet 2017 ;

Vu la demande complémentaire de madame Sophie Cauvy-Fraunié, en date du 7 septembre 2017 ;



DÉCIDE

Article 1 : Objet

L'article 2 de la décision nominative n°2017-572, qui concernait 5 sites initialement (voir cercles rouge sur la carte jointe), est modifiée de la manière suivante : il est autorisé de prélever des échantillons sur 4 sites supplémentaires en cœur de parc (voir cercles bleu sur la carte jointe).

Les autres articles restent inchangés.

Fait à Chambéry, le 18 septembre 2017

La Directrice,

Pour le Directeur,  
Le Directeur Adjoint  
Philippe LHEUREUX

Eva ALIACAR

Mise en ligne R.A.A. le :  
18 SEP. 2017





le Barioz  
le Grand Marchet  
Pointe Est  
2648  
Col du Grand Marchet  
2210  
Grand Marchet  
3206  
Glacier de  
3106  
Pointe Ouest  
du Mont Pelvé  
2392  
Lac  
de la Valette  
3106  
Pic de la  
Vieille Femme  
2738  
Dôme  
des Sonnaillies  
3361  
Glacier des Sonnaillies  
de  
de Chasseforêt  
3586  
Dôme de  
de Chasseforêt  
5100  
Dôme des Nants  
3562  
Col de l'Arpont  
Dôme de l'Arpont  
3576  
3569  
Dômes du Gény  
Ruisseau  
3551  
Pointe  
du Gény  
Pointe  
de Labby  
3521  
de la Mahure  
3000  
Glacier  
de Labby  
3401  
Col de la Dent  
Parrachée  
3697  
Pointe  
de la Fourme  
Glacier de

1447  
de Napremont  
2868  
Aiguille de Mey  
2600  
Montagne de  
la Petite Val  
2455  
Col  
des Saules  
2677  
Petit Mont Blanc  
Col du Mône  
Ref. le Repoju  
1711  
les Prioux  
2102  
les Ruelles  
le Pommier  
Blanc  
2747  
Roc du Blanchon  
2800  
Glacier  
du Gény  
3000  
2800  
2600  
3126  
3024  
Roche  
de Labby  
Col de la Dent  
Parrachée  
2800  
Pointe  
de l'Observatoire  
3012  
Col d'Issais  
d'Aussols  
2800  
Cimes  
2976  
des Planettes

1959  
Montagne de  
la Petite Val  
2455  
Col  
des Saules  
2677  
Petit Mont Blanc  
Col du Mône  
Ref. le Repoju  
1711  
les Prioux  
2102  
les Ruelles  
le Pommier  
Blanc  
2747  
Roc du Blanchon  
2800  
Glacier  
du Gény  
3000  
2800  
2600  
3126  
3024  
Roche  
de Labby  
Col de la Dent  
Parrachée  
2800  
Pointe  
de l'Observatoire  
3012  
Col d'Issais  
d'Aussols  
2800  
Cimes  
2976  
des Planettes

2734  
Roc  
Merlet  
Ref. du Grd Plan  
Lacs  
Merlet  
Ref. des Lacs  
Merlet  
3051  
Aiguille  
du Fruit  
2516  
Col  
du Fruit  
2728  
la Grosse Tête  
2531  
Col  
de Chanrouge  
2982  
Roc de la pêche  
2982  
Roc de la pêche  
3045  
Aiguille  
de Chanrossa  
3055  
Aiguille  
des Corneilles  
2600  
Mont Coua  
Col Rouge  
Roc des Eaux  
Noires  
Grand  
Mont Coua  
3024  
V  
2941  
Roc  
du Soufre  
Col du Soufre  
Ref. de  
Péclét-Polset

2365  
Roc des Trois  
Marches  
la Côte Brune  
2952  
Mont  
du Vallon  
2850  
Mont de  
la Chambre  
3138  
Aiguilles  
du Borgne  
3012  
Mont de Péclét  
3158  
Mont  
du Borgne  
3564  
AIGUILLE  
de Péclét  
Tête  
Ronde  
2380  
e 1: 68 220